



UFC - Que Choisir de SAINT-NAZAIRE

AGORA 1901 Maison des Associations
2 Bis, avenue Albert de Mun
44600 Saint-Nazaire

Tel. : 02-40-22-00-19

Courriel : contact@saintnazaire.ufcquechoisir.fr
Site : saintnazaire.ufcquechoisir.fr/

Pourquoi adhérer ?

L'association locale **UFC - Que Choisir de Saint-Nazaire** est votre interlocuteur qui vous écoute, vous aide et vous accompagne pour régler vos litiges de consommation.

En adhérant, vous permettez de préserver l'indépendance de l'association qui forme un groupe de pression puissant vis-à-vis des pouvoirs économiques et publics.

L'association vous représente auprès des instances de concertation et à tous les niveaux de la vie économique, en particulier dans le domaine de la santé (Comités d'usagers de la santé) et de l'environnement (eau, déchets, transports).

Comment ça marche ?

- Dès l'adhésion, vous rencontrez un conseiller et/ou un juriste qualifié qui prendra en charge votre litige
- Nous engageons ensuite les actions et démarches adaptées vers votre «adversaire».
- Si nécessaire, nous vous proposons un rendez-vous unique et gratuit avec nos experts (immobilier ou automobile).
- En cas d'échec de la phase amiable, nous vous proposons un rendez-vous unique et gratuit avec un(e) de nos avocat(e)s pour déterminer les suites qu'il convient de donner au litige.
- Nous sommes également là pour vous renseigner et vous conseiller sur les sujets de consommation qui vous concernent.

Nos chiffres clés :

- 1 000 adhérents
- 650 litiges traités par an
- 40 bénévoles dont : avocats, expert immobilier et expert auto
- 2 salariés juristes diplômés.

PERMANENCES - ACCUEIL			
SAINT-NAZAIRE AGORA - Maison des Associations 2 bis Rue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire Tel : 02 40 22 00 19 Du lundi au vendredi de 14h à 17h sur RDV	BLAIN La Cour Mortier (RDC salle 2) 1 Rue du 11 Novembre 44130 Blain Tel : 07 83 90 18 94 (pendant les permanences) Ou 02 40 22 00 19 Le mardi de 9h à 12h	PORNIC Maison des Associations 4 Rue de Lorraine 44210 Pornic Tel : 02 51 74 07 16 (pendant les permanences) Ou 02 40 22 00 19 Le jeudi de 14h à 17h sur RDV : 02 51 74 07 16	SAVENAY Complexe Polyvalent Rue des Mésanges Salle 3 Tel : 07 66 22 49 31 Ou 02 40 22 00 19 Le 2 ^{eme} et 4 ^{eme} jeudi du mois de 15h à 18h sur RDV : 07 66 22 49 31

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à nos permanences, vous pouvez utiliser la plateforme numérique pour soumettre un litige ou demander un conseil : sur le site saintnazaire.ufcquechoisir.fr, bouton "Soumettre un litige en ligne" (en haut à droite de la page).

NOM, Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

Adhésion à l'association (1 an) + 4 n° du bulletin *Consum'Bien* papier : 44€

Adhésion à l'association (1 an) + 4 n° du bulletin *Consum'Bien* numérique : 41€

Adhésion à l'association (1 an) : 39€

Etudiants et solidarité (sur justificatif) : 20 €

Don de soutien (66% du montant est déductible de vos impôts) : [. . . .] €

Paiement par chèque à l'ordre de : UFC - Que Choisir de Saint-Nazaire

Fait à :

Le :

Signature :